

L'enjeu est de durer

Patrimoine. Les entreprises familiales font face à des enjeux spécifiques en matière de gouvernance. « *L'important est de durer. Seulement 10 % à 15 % des sociétés familiales passent le cap de la troisième génération* », soulignent François Genovese et Olivier Flornoy, associés chez Quilvest et gérants du fonds Famille et Croissance. La vente peut être provoquée par une crise, une succession ou la pression fiscale. En matière de succession, la priorité est de former un héritier au sein de la famille. Mais aussi de conserver la cohésion familiale, par le biais du conseil de famille. Sans pouvoir juridique, il peut jouer un rôle crucial. A cet égard, dans ses recommandations dévoilées au printemps, l'Institut français des administrateurs (IFA) encourage les PME patrimoniales à séparer la gouvernance de l'entreprise, qui défend l'intérêt social, des instances familiales de dialogue. Car la préoccupation patrimoniale est alors prédominante. Sans qu'un modèle domine plutôt qu'un autre.

« *Des modes de développement très différents peuvent aboutir au même résultat patrimonial. Ainsi, Accor a ouvert son capital pour grandir et ses membres fondateurs, avec 3,3 % du capital, disposent d'un patrimoine de l'ordre de 400 millions d'euros tandis que les 50 % du capital de Pierre & Vacances conservés par le fondateur du groupe pèsent environ le même poids* », observent François Genovese et Olivier Flornoy.